

Conférence sociale.

Des actes oui, du bavardage ou de l'enfumage non



Les retraités, oubliés de ladite conférence, n'ont pas pu évoquer leur cri de colère.

Qui aurait pu parler de leur détresse, de la hausse des tarifs dépendance dans les EHPAD, de leurs revendications: extension de la prime de vie chère aux retraités, gratuité des transports en Corse et billet à 50% pour le continent.

Depuis plus de 30 ans (conflit de 1989) toutes les études ont été faites; il s'agit aujourd'hui de prendre des mesures claires de baisse et de blocage des prix (que la réfaction de TVA ne soit plus détournée au bénéfice du patronat).

L'enfumage et la diversion ne peuvent servir d'alibi pour les pouvoirs locaux et nationaux.

Les retraités souffrent face à une politique néfaste à laquelle il faut s'attaquer. Nous savons, d'expérience, que seuls les luttes et le rapport de force permettront de l'inverser. Le Président de la République l'a bien énoncé lors de ses vœux: il ne changera pas de politique; à nous de l'y contraindre, c'est le sens de notre soutien aux gilets jaunes.

Après la Loi Travail qui a détruit les droits des salariés, la CSG pour les retraités, le blocage des retraites, les mesures envisagées réduiront encore les droits des salariés, des retraités, des chômeurs et des jeunes. Tout nous amène à mesurer le niveau des luttes nécessaires et cela sans attendre pour rejeter cette politique qui face au peuple n'a plus aucune légitimité.

BILLET D'HUMEUR

On croit savoir pourquoi Macron veut protéger les piétons. Au fait, ce n'était pas le cas jusqu'à présent ?

Eh bien c'est parce qu'il veut tester son système de recherche d'emploi.

Il s'entraîne pour l'échéance 2022 à traverser les Champs Elysées au feu vert.

Et vlan voilà les gilets jaunes.

Eux au moins ont été largement aidés, soutenus par les médias. Les reportages n'ont pas cherché et trouver de grincheux qui crachent sur les manifestants.

Pour eux 280 000 c'est une réussite, pour nous 500 000 manifestants c'est pas terrible, ça ne vaut même pas le coup d'en parler.

Bon, mais si on écarte les commerçants et entrepreneurs auto ou pas, il y avait sans doute des salariés actifs et retraités.

Ceux -là ont regardé par le petit bout de la lorgnette la question du pouvoir d'achat.

Il n'y a pas que l'écume de la vague, tout est lié : Salaires, pensions- retraites, services publics, transports en commun, fiscalité.

Cela fait des décennies que nous vous attendons, bienvenue camarades et manifestons pour tout ça.

Il existe un pays...



ou...

Grand voyageur, partout dans le monde, on vante le pays de la révolution de 1789 le pays du droit, nous dit-on.

Liberté, égalité, fraternité sonnent avec fierté dans les 5 continents.

Loin de chez nous, j'entends que dans tout le pays, suite à des mesures antisociales le peuple manifeste.

J'entends que 4200 personnes ont été arrêtées, plusieurs milliers condamnés à **des peines de prison**. D'autres du « **délit préventif d'actes supposés malveillants** ». Face au blindé une pauvre femme qui s'enfuit est condamnée à 3 ans **d'interdiction de manifester**. Les voyages d'un président sont précédés **de gardes à vue** et **manifester devient un délit**.

Je n'entends pas l'endroit où cette dictature règne, alors le commentateur parle de 2700 blessés dont 98 graves, 17 éborgnés, 2 mains arrachées par des tirs de flash ball.

Ou cela se passe t il ? en Amérique du sud ? En chine ?

Ayant un doute j'ai attendu jusqu'à ce que le commentateur cite le mot France.....pas celle de jean Ferrat celle du capital qui a travers les siècles a toujours été contre le peuple...

**Défiscalisation
des heures
supplémentaires
Une arnaque !!!**

Il suffit de savoir compter :

Si le taux horaire est de **10 €** l'heure supplémentaire est rémunérée brut **12.50 €** et **11 €** net.

Cotisations sociales incluses (salaire socialisé) elle coûte **22 €** à l'employeur.

Avec macron tout est bénéf pour le patron :

Le salarié gagnera **1.25 €** de plus et l'entreprise paiera **10 € de moins** de charges.

Mesure destructrice d'emplois, manque à gagner pour la sécu, la complémentaire, la retraite, le chômage.

En fin de compte le salarié a qui on fait miroiter un gain sera perdant s'il est malade, invalide, chômeur ou retraité puisqu'il n'aura pas cotisé puisque, ce que nous appelons « le salaire socialisé » ou charges patronales, est exonéré.

Conclusion :

On transfère le salaire et les cotisations sociales vers l'impôt et à terme c'est la perte des droits sociaux « retraites et les prestations sociales »

**NE PAS OUBLIER
ASSEMBLEE DES RETRAITES
8 MARS**